

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 2 septembre 2025 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 476 rue Principale, mardi 23 septembre 2025 à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

Réouverture de la séance

14-Achat asphalte froide

15-Promesse de vente

16-Achat escalier extérieur

17-Promotion loterie 2025 Catherine de Longpré

18-Modification calendrier séance du conseil

19-Démarche procédure plainte langue française

20-Proposition WSP conduite aqueduc 013-A-1

21-Autorisation emprunt temporaire

22-Abroger résolution 2025-04-109

23-Appel d'offres SEAO matières résiduelles

24-Modification de la grille tarifaire pour location de salle,
plateau sportif et gym

25-Entretien des tapis roulants et autre appareil de gym par un
technicien

26-Demande dans le Programme Soutien aux Initiatives an
loisir et en sport

27-Location du stationnement du ciné-parc

28-Internet au Centre Multifonctionnel

29-Paiement contrôle qualitatif Groupe Géos Grand Shenley

30-Animation à la bibliothèque

31-Paiement no 1 Ponceau 4^e rang sud

32-Offre de service WSP station d'épuration

33-Offre de service WSP vidange des boues

34-Paiement WSP Ruisseau Foley

35-Résolution d'intention

- 36-Pneus camion voirie
- 37-Tôle aréna
- 38-Période de questions
- 39-Fermeture de la séance

❖ **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d’ajournement ouverte.

14- ACHAT ASPHALTE FROIDE

2025-09-270

Considérant que le conseil désire faire réparer son réseau routier par les employés de la voirie;

Considérant qu’une soumission a été demandée à la firme Wolseley;

Considérant que le montant pour 63 sacs d’asphalte s’élève à 740.25\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que l’achat de 63 sacs d’asphalte froide au montant de 740.25\$ soit effectué auprès de la firme Wolseley.

15- PROMESSE DE VENTE

2025-09-271

Considérant que le conseil désire vendre le lot 5 060 648 et a déjà entrepris des démarches pour conclure une entente avec un acheteur potentiel;

Considérant que le conseil accepte toutes les modalités présente dans l’offre d’achat;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil a pris connaissance des modalités de l’offre d’achat pour le lot 5 060 648 et accepte celles-ci;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer l’offre d’achat et tout autre document inhérent à la vente du lot 5 060 648.

16- ACHAT ESCALIER EXTÉRIEUR

2025-09-272

Considérant que les travaux au bureau municipal sis au 476 rue Principale sont terminés;

Considérant que l'escalier emprunté par les employés doit être remplacé;

Considérant qu'une soumission de la firme Usinage Xpress de Beauce inc. a été reçue pour un montant de 3800\$ plus taxes pour un escalier en fer;

Considérant que la livraison de celle-ci serait prévue pour la semaine du 10 novembre;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la soumission de la firme Usinage Xpress de Beauce inc. pour un escalier extérieur soit acceptée pour un montant de 3 800\$ plus taxes.

Qu' une soumission pour des escaliers en aluminium est demandée.

17- PROMOTION LOTERIE 2025 CATHERINE DE LONGPRÉ

2025-09-273

Considérant que le conseil désire supporter la Maison Catherine de Longpré;

Considérant que l'organisation de celle-ci sollicite notre aide pour promouvoir sa loterie annuelle ;

Considérant que la municipalité détient plusieurs moyens de rejoindre la population : journal local, tableau électronique au centre du village, page Facebook ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'affichage de la Maison Catherine de Longpré pour la promotion de la loterie annuelle dans le journal local, sur le tableau électronique au centre du village et sur la page Facebook ;

18- MODIFICATION CALENDRIER SÉANCE DU CONSEIL

2025-09-274

Considérant que le conseil siègera en 2026;

Considérant que madame Marilène Robert se charge de monter le calendrier des séances ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le calendrier des séances du conseil soit déposé au prochain conseil par madame Marilène Robert.

19- DÉMARCHE PROCÉDURE PLAINTE LANGUE FRANÇAISE

2025-09-275

Considérant le dépôt d'une procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements aux obligations de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley en vertu de la langue française;

Considérant que cette procédure est nécessaire au respect des obligations de la Charte de la langue française;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements aux obligations de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley en vertu de la langue française soit adoptée et que sa publication soit autorisée sur le site Web de la Municipalité.

20- PROPOSITION WSP CONDUITE AQUEDUC 013-A-1

2025-09-276

Considérant que des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc devront être fait entre le Grand Shenley et la rue Jobin ;

Considérant que la firme WSP a fait une soumission pour les plans et devis au montant de 24 665\$ plus taxes;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la soumission;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la soumission de la firme WSP pour des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc entre le Grand Shenley et la rue Jobin au montant de 24 665\$ plus taxes soit acceptée.

Que le montant soit payé via le surplus.

21- AUTORISATION EMPRUNT TEMPORAIRE PETIT SHENLEY

2025-09-277

Considérant que le conseil réalise des travaux de réfection du Petit Shenley;

Considérant que la municipalité doit effectuer un financement temporaire pour l'exécution des travaux;

Considérant que le règlement d'emprunt 247-2025 décrète une dépense de 2 151 887\$ et un emprunt de 2 007 202\$ pour des travaux de réfection d'une partie du rang le Petit Shenley et l'affectation de la somme de 144 685\$ des soldes disponibles des règlements 198-2021, 172-2018 et 185-2020 pour la dépense prévue à ce règlement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement temporaire à la caisse Desjardins des Sommets de la Beauce d'un montant de 2 007 202\$ pour les travaux du Rang le Petit Shenley;

Que le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et le maire Monsieur Dany Quirion soient autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement temporaire.

22- ABROGER RÉOLUTION 2024-09-235

2025-09-278

Considérant que des travaux ont eu lieu dans le bâtiment du 476 rue Principale;

Considérant qu'une analyse de plomb dans la peinture avait été demandée à la firme Groupe Gesfor Poirier et n'a pas été réalisée;

Considérant que la résolution 2025-09-235 n'a plus raison d'être;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'abrogation de la résolution 2024-09-235.

23- APPEL D'OFFRES SEAO MATIÈRES RÉSIDUELLES

2025-09-279

Considérant que la Municipalité doit effectuer un appel d'offres pour la cueillette des matières résiduelles ;

Considérant que la Municipalité veut recevoir des soumissions avec option pour une entente d'une année, de trois ans et de cinq ans ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise madame Nathalie Lapointe à effectuer un appel d'offres sur le SEAO pour la cueillette des matières résiduelles ;

Que l'appel d'offres contienne une proposition de trois options pour une entente d'une année, de trois ans et de cinq ans.

**24- MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE POUR LOCATION DE SALLE,
PLATEAU SPORTIF ET GYM**

2025-09-280

Considérant que le coût des tarifs loisirs, aréna, location de salle et plateaux sportifs, devront être augmenté le 15 octobre 2025;

Considérant qu'une liste a été fournie au membre du conseil;

Considérant que les membres du conseil approuvent cette augmentation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'augmentation des différents tarifs loisirs soit effective dès le 15 octobre 2025 jusqu'au 14 octobre 2026.

**25- ENTRETIEN DES TAPIS ROULANTS ET AUTRE APPAREIL DE GYM PAR
UN TECHNICIEN**

2025-09-281

Considérant que le conseil désire faire l'entretien de ses équipements dans la salle de gym;

Considérant que le technicien offre ses services pour 79\$/hr ainsi que des frais de déplacement de .75\$/km;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les équipements du gym soient vérifiés par un technicien à 79\$/hr et .75\$/km pour ses frais de déplacement ;

**26- DEMANDE DANS LE PROGRAMME SOUTIEN AUX INITIATIVES EN
LOISIRS ET EN SPORT**

2025-09-282

Considérant que l'URLS de la Chaudière-Appalaches offre une aide financière pouvant atteindre 2 000\$;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour le tournoi de hockey et de dek hockey;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière de 2 000\$ pour supporter les tournois dans l'achat d'équipement et le paiement des ressources humaines ;

Que la municipalité assumera sa part à même le budget des activités ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

27- LOCATION DU STATIONNEMENT DU CINÉ-PARC

2025-09-283 **Considérant que** le conseil a eu des demandes pour louer l'espace du ciné-parc ;

Considérant que le conseil désire autoriser sa location;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le tarif de location de 250\$ par journée d'activité soit accepté pour des demandes futures.

28- INTERNET AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2025-09-284 **Considérant** que le conseil désire avoir un internet plus performant;

Considérant que l'internet serait aussi utilisé par les Grands Feux et l'Exposition agricole de Beauce;

Considérant que le coût pour 1 000 Mbit est à 69,95\$ par mois;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à madame Karine Champagne, responsable des sports, loisirs et culture d'autoriser Cogeco à venir faire le branchement du réseau internet pour 69.95\$ par mois;

Que le conseil paiera 10 mois et que le comité de l'Exposition agricole et le comité des Grands Feux paieront un mois chacun.

29- PAIEMENT CONTRÔLE QUALITATIF GROUPE GEOS GRAND SHENLEY

2025-09-285 **Considérant** que le conseil désire effectuer des travaux dans le Grand Shenley;

Considérant que ces travaux ont demandé un contrôle qualitatif, carottage, par la firme Groupe Géos;

Considérant que le coût des travaux est de 12 468\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement de 12 468\$ plus taxes soit autorisé à la firme Groupe Géos pour le contrôle qualitatif dans le Grand Shenley.

30- ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

2025-09-286

Considérant que la MRC Beauce Sartigan en partenariat avec la bibliothèque municipale de St-Honoré désire faire la promotion de ses services;

Considérant que le choix de 2 activités a été fait par les responsables de la bibliothèque pour rejoindre les jeunes entre 3 et 11 ans;

Considérant que la MRC couvre les frais des 2 activités jusqu'à 80 %, soit 340\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise les responsables de la bibliothèque municipale à tenir 2 activités en octobre pour promouvoir ses services;

Que le conseil est d'accord à payer 20% des frais des activités et que 80 % seront supportés par la MRC Beauce-Sartigan.

31- PAIEMENT NO 1 PONCEAU 4^E RANG SUD

2025-09-287

Considérant que des travaux de réfection à un ponceau dans le rang 4 Sud ont été effectués;

Considérant que les travaux au ponceau étaient sous la responsabilité de la firme Excavation Bolduc;

Considérant que la demande de paiement no 1 est demandée au montant de 96 350.84\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 96 350.84\$ plus taxes soit versé à la firme Excavation Bolduc pour des travaux de réfection dans le rang 4 Sud;

Que le montant soit financé via Domtar, redevance gravière, PPA

32- OFFRE DE SERVICE WSP STATION D'ÉPURATION

2025-09-288

Considérant que le conseil désire effectuer des travaux à la station d'épuration;

Considérant que la firme WSP a fourni une offre de service pour superviser les travaux, c'est-à-dire faire la visite des lieux, effectuer la réunion de démarrage, faire les plans et devis du projet et estimer le coût des travaux;

Considérant que le coût de la soumission s'élève à 29 000\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'offre de service de la firme WSP pour les travaux à la station d'épuration soit acceptée au montant de 29 000\$ plus taxes;

Que le montant soit financé via le surplus.

33- OFFRE DE SERVICE WSP VIDANGE DES BOUES

2025-09-289

Considérant que le conseil désire faire effectuer la vidange des boues;

Considérant que la firme WSP offre ses services d'ingénierie pour la planification de la vidange des boues de la station d'épuration des eaux usées prévue pour 2026;

Considérant que la soumission pour les plans et devis pour ses travaux s'élève au montant de 10 400\$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à la firme WSP pour ses services d'ingénierie pour la planification de la vidange des boues de la station d'épuration des eaux usées prévue pour 2026 au montant de 10 400\$ plus taxes;

Que le montant soit financé via le surplus.

34- PAIEMENT WSP RUISSEAU FOLEY

2025-09-290

Considérant que des travaux au niveau du Ruiseau Foley ont eu lieu;

Considérant que les travaux ont pour but d'aider au ruissèlement;

Considérant que la firme WSP a effectué les travaux d'accompagnement lors de la réalisation pour un montant de 2 127.12\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement pour les travaux au Ruisseau Foley soit effectué à la firme WSP au montant de 2 127.12\$ plus taxes.

Que le montant soit financé via le surplus

35-RÉSOLUTION D'INTENTION

2025-09-291

Considérant l'entente de contribution financière pour la réalisation de logements abordables intervenue entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et le Fonds capital pour Toit s.e.c. conclue le 8 septembre 2022, telle que modifiée par l'avenant numéro 1 intervenu entre les mêmes parties le 31 janvier 2024 (ci-après appelée « l'Entente »);

Considérant le Programme visant à stimuler le développement et la concertation d'initiatives publiques et privées en matière d'habitation (ci-après appelé « le Programme ») de la Société d'habitation du Québec (SHQ), lequel vise notamment à mettre en œuvre cette entente ;

Considérant qu'en vertu de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, c. S-8) et le Programmem une municipalité peut préparer et adopter un règlement établissant un programme complémentaire audit Programme;

Considérant que la Municipalité est favorable à l'adoption et la mise en œuvre d'un tel programme, dans le respect du cadre légal qui la régit;

Considérant qu'une fois ce règlement adopté et en vigueur (puisque'ayant reçu l'approbation de la SHQ), la Municipalité établira un protocole d'entente avec toute personne qui désire présenter un projet en conformité avec ce Programme, selon ce qui pourra alors être convenu entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Municipalité soit, en principe, disposée à adopter un programme complémentaire, selon ce qui est indiqué au préambule de la présente;

Que la contribution éventuelle de la Municipalité, dans la mesure où un tel règlement est en vigueur et qu'une entente intervienne entre les parties, selon des conditions qui devront faire l'objet d'une nouvelle acceptation du conseil (par résolution), pourra comprendre une contribution de la Municipalité de l'ordre de crédit , sous forme de certaines taxes municipales

Que la présente résolution ne puisse cependant être interprétée comme une décision limitant la discrétion du conseil quant à l'adoption du règlement et quant à la conclusion d'une éventuelle entente pour une contribution municipale à l'égard d'un projet d'habitation, et ce, en fonction du cadre légal qui régit la Municipalité;

Que la présente résolution soit transmise à la SHQ pour l’informer de l’intention de la municipalité.

36-PNEUS CAMION VOIRIE

2025-09-292

Considérant qu’un camion de voirie doit être équipé de 8 nouveaux pneus pour l’hiver;

Considérant que la firme Pneu Delta offre des pneus reconditionnés au montant de 416\$ le pneu plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que la soumission de la firme Pneus Delta soit acceptée pour l’achat de 8 pneus reconditionnés pour un montant de 416\$ plus taxes par pneu.

Que le montant soit pris via le budget d’opération.

37-TÔLE ARÉNA

2025-09-293

Considérant que le conseil désire finir la tôle sur le mur à l’aréna;

Considérant le coût de la soumission de la firme Quincaillerie Champagne s’élève à 2 204.95\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que l’achat soit autorisé pour terminer la tôle sur le mur de l’aréna pour un montant de 2 204.95\$ plus taxes.

38-DÉPÔTS ET ÉTATS COMPARATIFS

2025-09-294

Considérant le directeur général de la Municipalité dépose les états comparatifs au 30 août 2025 des revenus et dépenses comme prévu à l’article 176.4 du Code municipal du Québec;

Considérant que les élus ont pris connaissance de ces documents;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil a pris connaissance des états comparatifs au 30 août 2025 comme prévu à l’article 176.4 du Code municipal du Québec.

39-PÉRIODE DE QUESTIONS

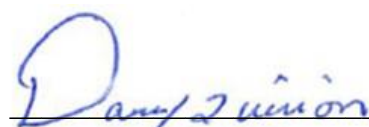
Aucune question n’a été posée.

40-FERMETURE DE LA SÉANCE

2025-09-295

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h15.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier